Les 700 ans de la Confédération fête des quatre cultures fête de la littérature dans le Jura séjour d'écrivains - règlement de concours

Autor(en): **Moeckli, Jean-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **36 (1990)**

Heft 16

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848218

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les 700 ans de la Confédération
Fête des quatre cultures
Fête de la littérature dans le Jura
Séjour d'écrivains - Réglement de concours

Le septième centenaire de la fondation de la Confédération est pour la Suisse l'occasion de redéfinir son identité culturelle.

Dans le cadre de la fête des quatres cultures, le domaine des lettres a été attribué au canton du Jura. Le délégué a confié l'organisation à un travail présidé par M. Jean-Marie. Moeckli. Parmi les différentes manifestations, le groupe de travail organise le séjour de quatre écrivains qui auront l'occasion de vivre la vie des gens d'une région attrayante du pays jurassien.

Chacun de ces écrivains, représentatif de l'une des quatre cultures nationales : française, allemande, italienne et romanche, trouvera dans ces lieux la possibilité de travailler à une œuvre originale.

Les écrivains choisis seront invités à des rencontres et à des débats dans le Jura. L'artiste pourra y évoquer sa vision personnelle, ses conditions de vie, ses objectifs littéraires, ressentis au travers de la région qu'il porte dans sa création.

Définition du projet

En vue de favoriser la création litté raire, le groupe de travail du 700e organisera pour chacun des écrivains l'hébergement pendant trois mois, (résidence familiale). Les honoraires offerts se montent à 5.000 (cinq mille) francs par mois, soit une somme globale de 15.000 Frs.s. par écrivain, sous réserve des déductions AVS/AI/etc.

Durant cette période, l'écrivain se consacrera à la rédaction du manuscrit.
En vue de renforcer la cohésion nationale et la compréhension entre les Confédérés des différentes cultures, l'écrivain s'engage à habiter dans la localité choisie et à participer à quelques débats, conférences ou entretiens organisés par des institutions culturelles jurassiennes ainsi qu'aux manifestations de la Fête des quatre cultures.

Condition de participation

Sont admis à participer au concours les écrivains résidant en Suisse et les écrivains suisses de l'étranger ayant à leur actif une œuvre littéraire reconnue.

La préférence sera donnée à des écrivains sachant parler suffisamment le français.

Création littéraire

La Fête des quatre cultures est placée sous le thème de l'utopie, mais les candidats pourront présenter une œuvre déjà en cours de rédaction qui sera résumée en deux pages A4 dans la langue de l'auteur. L'auteur joindra un bref curriculum vitae et la liste de ses publications.

Conditions et dates du séjour

- Honoraires assurés durant trois mois
- Appartement familial à disposition
- Date : trois mois entre mars et juillet 1991
- Dossiers retenus par le jury, présentés lors de la fête de la littérature.

Composition du jury

Les projets seront jugés par :

M. Jean-Marie Moeckli, chargé des manifestations littéraires dans le Jura.
Mme Rose-Marie Pagnard, écrivain, Les Breuleux (JU).
M. Clo Duri Bezzola, représentant de l'Association des Ecrivains Romanches.
M. Etienne Chatton, représentant de la Société Suisse des Ecrivains.
M. Jochen Kelter, représentant des Ecrivains Suisses du Groupe d'Olten, représentant des écrivains de la Suisse italienne.
Le secrétariat du jury sera assuré par :
Mme Franziska Kolp, Office Fédéral de la Culture (Berne).

Les projets sont à adresser jusqu'au **30 juin 1990** à :
M. Jean-Marie Moeckli, route de Fontenais 17, 2900 Porrentruy

Séjour des écrivains en 1991 dans le Jura

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, des manifestations littéraires auront lieu dans le Jura en 1991, dans le cadre de la Fête des quatre cultures.
Le délégué du Conseil Fédéral en a confié l'organisation à un groupe de travail présidé par Monsieur Jean-Marie Moeckli, dont font partie différentes associations d'écrivains.

Le groupe de travail prévoit - entre autres - d'offrir la possibilité à quatre écrivaines ou écrivains des quatre régions linguistiques, de séjourner pour une durée de trois mois dans le Jura.
Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Office Fédéral de la Culture, Hallwylstrasse 15, Case postale, 3000 Berne 16, tél. 031/61 68 46, et envoyer leur documentation jusqu'au 30 juin 1990 à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Marie Moeckli
Route de Fontenais 17,
2900 Porrentruy